

Formations **PROFESSIONNELLES** 2026



La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'JAOUEN'.

Joël JAOUEN

Président de
l'Union France Alzheimer
& maladies apparentées

Former pour mieux accompagner, un enjeu de société

Face aux défis croissants du vieillissement de la population et à l'augmentation à venir du nombre de personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, la formation des professionnels du soin et de l'accompagnement devient une priorité nationale. Dans un contexte de pénurie de professionnels, l'Institut France Alzheimer s'engage avec force et responsabilité pour valoriser ces métiers essentiels.

2025 : l'Institut France Alzheimer franchit un cap majeur en devenant le seul organisme de formation à proposer une formation certifiante dédiée à l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées, venant ainsi renforcer la légitimité, la qualité et la portée de son action. Cette reconnaissance témoigne du sérieux de notre démarche et de la rigueur pédagogique de nos contenus.

Nous portons une conviction forte : la formation ne se limite pas à transmettre des savoirs, elle transforme les pratiques, redonne du sens aux métiers du soin et de l'accompagnement et contribue à une société plus solidaire. Nos programmes sont conçus par des experts et ancrés dans la réalité du terrain. Ils permettent aux professionnels de développer des compétences directement mobilisables, tout en intégrant les valeurs de respect, de dignité et de bientraitance.

Alors que les politiques publiques appellent à renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement, nous nous mobilisons pour rendre nos formations accessibles sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-mer. En investissant dans les compétences des professionnels, France Alzheimer participe activement à construire un accompagnement plus juste, plus humain et mieux adapté aux enjeux de demain.

Un institut de référence

Depuis 35 ans, l'Institut France Alzheimer est un acteur majeur de la formation médico-sociale et sanitaire et un expert reconnu de l'accompagnement des professionnels qui œuvrent auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, et leurs familles.

Une présence sur l'ensemble du territoire, de la métropole à l'Outre-mer

L'Institut France Alzheimer se distingue par sa capacité à intervenir sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les territoires d'Outre-mer. Grâce à un réseau d'experts présents dans chaque région, nous offrons des formations accessibles à tous nos partenaires, où qu'ils se trouvent.

Cette vaste couverture géographique nous permet de répondre aux besoins spécifiques des professionnels sur l'ensemble du territoire, assurant ainsi une proximité et une réactivité appréciées par nos clients. Nous garantissons une qualité de formation homogène, en métropole comme en Outre-mer, en améliorant les compétences des professionnels et en intégrant les spécificités de leurs réalités locales.

Nos formateurs, bien ancrés dans leurs régions, adaptent les contenus et les méthodes d'enseignement pour assurer leur pertinence et leur efficacité dans chaque contexte. Cette approche assure non seulement une formation de qualité, mais aussi un véritable soutien aux professionnels dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

Une mission nationale au service des professionnels

L'Institut France Alzheimer est l'organisme de formation de l'association France Alzheimer & maladies apparentées, reconnue d'utilité publique.

Parmi ses quatre missions fondamentales : soutenir, informer, mobiliser et former, l'association place la formation des professionnels de santé et de l'accompagnement au cœur de son action.

À travers l'Institut, France Alzheimer transmet son expertise acquise depuis 40 ans, afin de renforcer les compétences des professionnels et améliorer concrètement la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie et de leurs proches.



Une qualité évaluée et reconnue

L'Institut France Alzheimer s'engage à offrir des formations de haute qualité, répondant aux exigences des professionnels et du certificateur. Cette démarche repose sur 3 piliers :

Une évaluation rigoureuse de la qualité

- ✓ Évaluation continue des formations : chaque session est soumise à une évaluation à chaud (immédiate) et à froid (après application sur le terrain) ;
- ✓ Suivi des compétences acquises pour garantir une montée en expertise des participants ;
- ✓ Taux de satisfaction élevé : en 2024, l'Institut a atteint 98 % de satisfaction auprès des professionnels formés, parmi lesquels 91 % estiment pouvoir mettre en application immédiate les acquis de la formation.

Une reconnaissance officielle

- ✓ Certification attestant de la qualité des contenus et de la pédagogie ;
- ✓ Formateurs qualifiés et expérimentés, experts dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs ;
- ✓ Offre de formation en adéquation avec les besoins du terrain et les évolutions du secteur sanitaire et médico-social.

Une démarche d'amélioration continue

- ✓ Mise à jour régulière des formations pour répondre aux nouvelles recommandations et aux attentes des professionnels ;
- ✓ Développement de nouvelles thématiques (ex. : prise en charge des malades jeunes, prévention de l'épuisement des aidants, etc.) ;
- ✓ Conception de formations sur mesure, adaptées aux particularités des établissements et aux attentes spécifiques des professionnels.

Notre certification

Depuis 2021, l'Institut France Alzheimer possède la certification qualité Qualiopi, qui atteste de la conformité aux exigences du Référentiel National Qualité (RNQ) et garantit la qualité des prestations proposées.



Une équipe à votre service



Au cœur de l'engagement de l'Institut France Alzheimer, notre équipe met son expertise et son dynamisme à votre service. Elle vous accompagne et vous aide à définir vos besoins et le parcours de formation adapté.

✓ Une responsable de l'Institut, garante de la qualité du service qui vous est proposé et de l'innovation dans nos programmes ;

✓ Une cheffe de projet-développement de l'offre, dédiée à la promotion de nos formations et à l'accompagnement des structures souhaitant développer les compétences de leurs équipes ;

✓ Une chargée de formation, qui recueille vos attentes, vous aide à construire vos projets de formations, le suivi des sessions et l'accompagnement des participants tout au long de leur parcours d'apprentissage ;

✓ Une assistante formation, qui assure la gestion administrative et logistique des formations.

Pour mener à bien ses missions, l'Institut France Alzheimer s'appuie également sur les travaux réalisés par l'association. Cette synergie garantit une offre de formation dynamique, accessible et de qualité.

Besoin d'un renseignement ? Vous pouvez joindre notre équipe du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 au 01 42 97 99 80 et par mail à formation@francealzheimer.org



Une expertise éprouvée



**Hélène
Briand**

Psychomotricienne



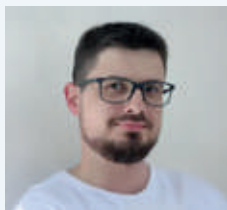
**Eric
Dupuydupin**

Médecin



**Clara
Hernandez**

Infirmière
coordinatrice



**Benoît
Selingues**

Psychologue

Notre Comité d'Experts Pédagogiques

Composés de professionnels spécialisés dans les maladies neurocognitives, notre Comité d'Experts Pédagogiques veille à la qualité et à la pertinence des formations proposées par notre Institut de formation. Il participe activement à l'amélioration continue de nos programmes et au développement professionnel des apprenants.

Ses principales missions et fonctions :

Évaluation des programmes

- ✓ Analyse et évaluation régulière des contenus de formation pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels des professionnels et aux évolutions du secteur de la santé ;
- ✓ Mise à jour des modules de formation en fonction des dernières recherches et recommandations en matière de prise en charge des maladies neurodégénératives.

Développement de nouvelles thématiques de formations

- ✓ Identification des nouvelles thématiques et des enjeux émergents à intégrer dans les formations, tels que la bien-traitance, la gestion du stress des aidants, ou l'accompagnement des jeunes malades ;
- ✓ Propositions de nouvelles formations adaptées aux besoins spécifiques des professionnels et des établissements.

Qualité pédagogique

- ✓ Garantir l'adéquation des méthodes pédagogiques utilisées pour optimiser l'apprentissage et l'engagement des participants ;
- ✓ Encourager l'innovation dans les approches pédagogiques pour rendre les formations plus interactives et enrichissantes.

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'Institut France Alzheimer ?

**Envoyez-nous vos CV et lettre de motivation à :
formation@francealzheimer.org,
nous vous recontacterons !**

Nos formateurs

En 2024, 105 formateurs sont intervenus sur l'ensemble du territoire français. Leur sélection repose sur un processus de recrutement rigoureux, garantissant un haut niveau de compétences en animation pédagogique ainsi qu'une solide expertise dans la maladie d'Alzheimer et les soins associés.

Nos formateurs sont issus d'horizons professionnels variés – alliant expertise médicale, paramédicale, sociale et thérapeutique – et conjuguant théorie et pratique pour une formation enrichissante et immédiatement applicable sur le terrain.

Passionnés et engagés, ils transmettent leur savoir avec pédagogie et bienveillance, assurant une montée en compétences efficace et durable. L'Institut France Alzheimer organise également des séminaires pour ses formateurs, favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'amélioration continue de notre offre de formation.



Une approche pédagogique sur mesure

Nos formations sont conçues pour répondre de manière concrète aux besoins et aux défis rencontrés sur le terrain. Elles sont le fruit d'une écoute attentive des professionnels afin d'apporter des solutions adaptées aux réalités du quotidien.

Pour garantir un apprentissage efficace et engageant, nous mobilisons une diversité d'outils pédagogiques et techniques, comme des :

- ✓ échanges d'expériences, permettant aux participants de partager leurs pratiques et de s'enrichir mutuellement ;
- ✓ mises en situation et jeux de rôles, favorisant l'expérimentation et l'appropriation des gestes et postures à adopter ;
- ✓ méthodes démonstratives et interrogatives, alternant entre observation, réflexion et interaction pour une meilleure assimilation des connaissances.

Parce que chaque apprenant a des besoins spécifiques, nos formateurs adaptent leur approche de manière souple et individualisée. Tout au long de la formation, ils ajustent leurs méthodes pédagogiques en fonction des profils des participants, de leur niveau d'expertise et de leurs besoins spécifiques. Cette adaptation permet de maximiser l'engagement et la compréhension, tout en favorisant une mise en application rapide et concrète des acquis sur le terrain.

L'objectif de notre pédagogie est d'allier théorie et pratique dans un cadre bienveillant, interactif et stimulant, afin de garantir une montée en compétences efficace et durable.



Les points forts de nos formations

Pour les établissements :



Des équipes plus compétentes et opérationnelles, avec des résultats mesurables



Une flexibilité des formats de formation pour s'adapter à vos besoins



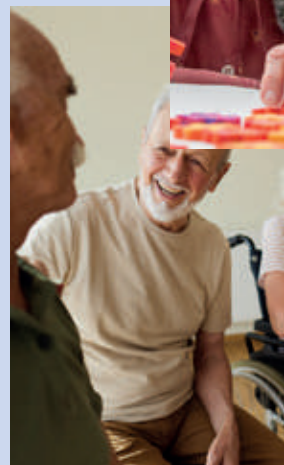
Un levier puissant pour renforcer l'engagement et fidéliser vos collaborateurs



Développer l'attractivité de votre établissement et valoriser votre marque employeur.



Une amélioration de la qualité des soins et des services



Pour les professionnels :



Des formations concrètes,
directement applicables sur le
terrain



Un apprentissage pratique
qui renforce l'expertise et
l'efficacité



Un développement des com-
pétences relationnelles et
techniques



Une meilleure confiance
en soi dans ses pratiques
professionnelles



Des approches pédagogiques
innovantes et engageantes

Les modalités d'intervention et d'inscription

Une question, besoin d'un accompagnement ou d'une adaptation ?

Contactez notre équipe :

01 42 97 99 80

formation@francealzheimer.org

Afin de répondre aux attentes des professionnels et des structures, nous proposons plusieurs formats de formation, alliant flexibilité et accessibilité.

Pour définir votre projet de formation, nos équipes sont à votre écoute pour vous conseiller et construire avec vous une solution adaptée.



Handicap

Sensibilisé au sujet du handicap, l'Institut France Alzheimer mobilise son équipe et ses intervenants afin de favoriser l'accessibilité de ses formations à toute personne en situation de handicap.



Inter-établissements

Apprenez et échangez avec vos pairs

Lieu : dans nos locaux, à Paris ou à Lyon

Ce format réunit des participants issus de différentes structures autour d'une thématique commune. Il est particulièrement recommandé pour les professionnels amenés à devenir référents sur un sujet spécifique (ex. : nutrition, bientraitance) et souhaitant développer une expertise particulière.

Les formations destinées aux coordinateurs d'équipes, cadres de soins et psychologues sont également adaptées à ce format, favorisant le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel entre pairs.

Modalités d'inscription :

Un recueil des besoins est effectué via le bulletin de préinscription (voir page 73).

Après réception de votre demande, notre chargée de formation vous enverra une confirmation de préinscription, après analyse de votre demande et échanges éventuels pour préciser certains points.

Délai d'accès à la formation : prévoir environ 30 jours pour intégrer une formation INTER entre la signature de la convention de formation et la date de la formation, en accord avec nos procédures internes.



Intra-établissements

Développez une culture commune au sein de votre établissement

Lieu : Dans vos locaux

Ce format est idéal pour les établissements souhaitant harmoniser les pratiques et renforcer une culture de soins commune en formant un grand nombre de professionnels sur une même thématique.

En fonction des projets d'établissement, de service ou des besoins individuels, certaines structures choisissent ensuite d'approfondir la formation pour former des référents internes, capables d'accompagner leurs collègues dans la mise en pratique des enseignements.

Toutes nos formations peuvent être organisées directement au sein de votre structure, en métropole et en Outre-mer, grâce à notre réseau de formateurs. Nous vous accompagnons également dans l'élaboration de parcours sur mesure adaptés à vos besoins spécifiques.

Modalités d'inscription :

Un entretien d'analyse des besoins est organisé après réception de votre demande de renseignements.

Suite à cet échange, vous recevrez un compte rendu ainsi qu'une proposition de formation adaptée.

Délai de mise en place de la formation : prévoir environ 2 mois après la signature de la convention de formation.

Nombre de participants : minimum 5, maximum 14.

N.B. : vous souhaitez organiser une formation INTRA mais vous manquez de participants ? Il est possible de vous rapprocher d'autres structures locales pour constituer un groupe.



Formations en distanciel

Apprenez à distance, en toute simplicité

Ce format s'adresse aux professionnels ne pouvant pas se déplacer pour des raisons géographiques ou de santé.

Nos intervenants, formés aux outils interactifs, ont adapté leurs méthodes pédagogiques aux exigences du distanciel lorsque la thématique le permet.

Les demandes de formations en distanciel sont étudiées avec vous, afin d'adapter le contenu et de garantir les conditions techniques nécessaires à un apprentissage fluide et efficace.

Ressources pédagogiques :

Chaque participant reçoit un support pédagogique pendant la formation, quel que soit le format de la formation retenu.

Les étapes clés de votre accompagnement



Étape 1 : analyse de vos besoins

Nous échangeons avec vous pour comprendre précisément vos attentes et objectifs en matière de formation et de développement des compétences.



Étape 2 : proposition personnalisée

Vous recevez un compte rendu de l'analyse de vos besoins, accompagné d'une recommandation de formation adaptée à vos attentes.



Étape 3 : choix de la formation qui vous correspond

- Formation sur mesure : nous personnalisons nos formations existantes et élaborons un programme entièrement adapté à vos besoins spécifiques ;
- Formation catalogue : des programmes clé en main, conçus pour s'adapter aux exigences et aux priorités du terrain.



Étape 4 : déploiement de la formation

Nos sessions se déroulent en INTER, en INTRA ou en classe en distanciel et sont toujours animées par des formateurs qualifiés et engagés.



Étape 5 : évaluation et suivi de la formation

Nous évaluons la formation dispensée afin de mesurer son efficacité, d'identifier les points d'amélioration et de s'assurer que les objectifs ont été atteints. Nos formations font ainsi l'objet d'une évaluation à chaud et à froid par les participants.



Pour aller plus loin

L'Institut vous accompagne au-delà de la formation

Restez en lien avec notre actualité : nouvelles formations, retours d'expérience, projets pédagogiques, temps forts de la vie de l'Institut.

Abonnez-vous à notre page LinkedIn et intégrez une communauté engagée autour de l'apprentissage et du développement professionnel.



Nos offres de formations

NOUVEAU

Formation CERTIFIANTE

19

- Développez une expertise précieuse, humaine et reconnue.....20
- Accompagner à domicile les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.....22

Formations SOCLES

25

- Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.....26
- Pour les non-professionnels de santé : connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer.....27
- Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement 28

Formations COMPLÈTES

31

- Accompagner en établissement.....32
- Accompagner à domicile.....33
- Accompagner en accueil de jour.....34
- Être accueillant familial de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.....35

Formations de PERFECTIONNEMENT

37

- Développer la relation avec les familles.....38
- Savoir-être et communication : l'approche corporelle.....39
- Mettre en place des activités et des ateliers d'animation : un soin à part entière.....40
- Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux..... 41
- Élaborer et suivre le projet d'accompagnement personnalisé.....42
- Répondre au refus de soins.....43
- Contention mécanique : sécurité, réflexion, éthique.....44
- Prévenir les chutes et aménager l'environnement.....45
- Accompagner les malades jeunes.....46
- Sexualité et vie intime des personnes malades.....47

Accompagner à un stade sévère de la maladie	48
Accompagner la fin de vie.....	49
Suppléance à domicile : accompagner les personnes malades dans le cadre de prestations de longue durée	50
Mettre en place une démarche d'éthique appliquée	51
S'engager dans une démarche de bientraitance.....	52
Trisomie 21 et maladie d'Alzheimer : comment accompagner les personnes ?	53
Du soin nutritionnel à l'alimentation plaisir, accompagner la personne au cours de la maladie	54
Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel ...	55
Maîtriser les fondamentaux de la gestion émotionnelle par la sophrologie.....	56

Formation des ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE 59

Assistant de soins en gérontologie.....	60
---	----

Formations des CADRES DE SOINS 63

Coordonner une unité spécifique ESA	64
Coordonner une unité spécifique PASA, UHR	65
Prévenir l'épuisement des aidants professionnels en relation d'aide	66
Développer la coopération et la bienveillance grâce à la communication.....	68

Formations des PSYCHOLOGUES 71

Animer un groupe de parole auprès des familles.....	72
Animer un atelier de groupe pour les personnes malades.....	73

Ateliers d'analyse de PRATIQUES PROFESSIONNELLES 75

Ateliers d'analyse de pratiques professionnelles	76
--	----



A woman with curly hair is smiling and looking down. She is wearing a light blue button-down shirt over a striped long-sleeved shirt. Her hands are clasped in her lap. The background is a plain, light-colored wall.

Formation **CERTIFIANTE**

L'accompagnement à domicile représente aujourd'hui un enjeu central dans la prise en soin des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Cette formation certifiante vise à renforcer les compétences des professionnels pour qu'ils puissent offrir un accompagnement adapté, respectueux et bienveillant, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes malades et de leurs aidants.

Développez une expertise précieuse, humaine et reconnue.

Une formation certifiante unique pour un métier essentiel

L'Institut France Alzheimer est aujourd'hui le seul organisme de formation à proposer une formation certifiante entièrement dédiée à l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

Cette formation répond à un besoin croissant dans un secteur en tension, où les professionnels de terrain manquent souvent de reconnaissance alors qu'ils jouent un rôle crucial dans la vie des personnes qu'ils accompagnent.

Donnez du sens à votre engagement

Le métier d'aide à domicile pourtant indispensable au quotidien de milliers de familles, reste peu valorisé. Avec cette certification, vous affirmez vos compétences, gagnez en légitimité, et valorisez un savoir-faire rare et précieux.

C'est aussi une reconnaissance officielle qui vous ouvre de nouvelles perspectives professionnelles, tout en renforçant votre confiance et votre impact sur le terrain.

Un financement simplifié

Cette formation peut être prise en charge entièrement ou partiellement par votre OPCO. Des aides complémentaires (France Travail, Région) peuvent également être mobilisées sous conditions.

Les voies d'accès à la certification

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès et d'obtention de la certification, l'équipe de l'Institut se tient à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Tél : 01 42 97 99 80

Mail : formation@francealzheimer.org

Accessibilité et accompagnement des personnes en situation de handicap

Nous sommes engagés pour l'inclusion de tous. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'adapter au mieux votre parcours de formation.

Notre certification

Intitulé de la certification :

Accompagner à domicile les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

Organisme certificateur :

Association France Alzheimer et maladies apparentées

Date d'enregistrement au répertoire spécifique :

30 avril 2025

Code d'enregistrement :

RS7154

Retrouvez toutes les informations sur :

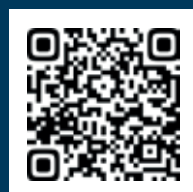
www.francecompetences.fr



**FRANCE
compétences**

CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique



Accompagner à domicile les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

4 jours / 28 heures

INTER

1 080 € net de taxe / participant

Dates, nous contacter

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile

Prérequis

Justifier d'un an d'expérience en tant qu'aide à domicile intervenant auprès de personnes âgées dépendantes.

Qualification du formateur

Psychologue (3 jours)
Psychomotricien (1 jour)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs et contexte de la certification

La certification vise à permettre aux professionnels de l'aide à domicile d'ajuster leurs attitudes en fonction des difficultés des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées (dégénérescences fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, atteintes vasculaires). Ceci passe par une capacité à adapter sa communication, ses gestes et ses paroles pour construire une relation de confiance et soutenir l'autonomie des personnes et la compréhension des familles.

Modalités d'évaluation

ÉPREUVE 1 : Mise en situation réelle ou simulée (30 min)

Au cours d'une vidéo de 30 minutes maximum, le candidat simule la réalisation d'une intervention à domicile auprès d'une personne présentant des troubles neurodégénératifs (avec un complice bénéficiaire, ou en situation réelle avec l'accord explicite du bénéficiaire et de sa famille, sans qu'aucun visage ne soit vu.)

ÉPREUVE 2 : Soutenance (15 min)

Face à un jury de deux experts-professionnels, le candidat présente son cadre d'intervention, puis il justifie ses choix et explique ses actions en répondant aux questions qui lui sont posées.

Nota bene : Pour pouvoir se présenter aux épreuves de certification, les candidats doivent avoir assisté à toutes les journées de formation.

Pour aller plus loin

Pourquoi choisir une formation inscrite au Répertoire Spécifique (RS) ?

Les formations inscrites au RS permettent de valider officiellement une compétence professionnelle ciblée, reconnue sur le marché du travail. Courtes, pratiques et professionnalisantes, elles sont conçues pour renforcer votre expertise sans suivre un long cursus diplômant.

Elles s'adressent à tous les professionnels souhaitant se perfectionner, évoluer dans leur poste ou répondre à de nouvelles exigences métiers.

Compétences attestées

C1. Décrypter les comportements de la personne accompagnée au regard des troubles cognitifs et psychocomportementaux connus des maladies d'Alzheimer et apparentées afin de se donner un cadre d'accompagnement adapté.

C2. Adapter l'environnement en disposant les objets utiles à proximité de la personne, en plaçant des repères et en supprimant les distracteurs, pour mobiliser son attention sur l'action proposée et créer les conditions de sa réussite.

C3. Instituer un cadre temporel par des actions ritualisées qui ponctuent les moments de la journée afin de préserver le rythme biologique de la personne.

C4. Rassurer la personne en proie à une possible angoisse par des techniques de communication non verbale et infra-verbale spécifiques (attitudes et gestes posturaux, timbre et rythme de voix, médiation corporelle) qui, par l'activation des neurones miroirs, donnent un cadre contenant à la personne.

C5. Orienter la communication verbale sur des connaissances anciennes en s'appuyant sur l'histoire de vie de la personne pour la mettre en situation de compétences et installer les conditions d'un échange réussi.

C6. Réagir face à la désorientation du discours avec des techniques de validation (écoute active et recherche du sous-jacent, reformulation et manifestation d'intérêt, questionnement ciblé) pour établir une alliance opérante avec la personne accompagnée.

C7. Développer des stratégies adaptatives (reformuler, différer, divertir) qui s'appuient sur l'histoire et les habitudes de vie pour faire face aux différentes manifestations psycho-comportementales (apathie, agressivité, errance, inversion du rythme jour/nuit, etc.) susceptibles d'amener un refus d'accompagnement.

C8. Mobiliser les compétences préservées de la personne atteinte dans différents actes de la vie quotidienne et de loisirs en l'impliquant au maximum de ses capacités afin de préserver son indépendance, son autonomie et son estime de soi.

C9. Ajuster sa posture professionnelle face à la vulnérabilité des familles confrontées à la maladie, en évitant des attitudes de familiarité (susceptibles de créer un sentiment d'envahissement) ou d'autorité (susceptibles de créer un sentiment de jugement ou de compétition), les aidant ainsi à mieux comprendre et accompagner la personne à leur tour.







Formations **SOCLES**

Les formations socles sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ont pour vocation d'offrir une compréhension de base de la maladie, de ses symptômes, de son évolution et des approches thérapeutiques actuelles.

Elles sont essentielles pour tous les professionnels souhaitant mieux comprendre et accompagner les personnes atteintes de cette maladie ou d'une maladie apparentée.

Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

2 jours / 14 heures

INTER

500 € net de taxe / participant

Paris

9 & 10 mars 2026
5 & 6 octobre 2026

Lyon

26 & 27 novembre 2026

En distanciel

2 & 3 avril 2026
12 & 19 juin 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives ;

Repérer ce que la maladie fait vivre à la personne malade afin d'ajuster son approche ;

Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades ;

Favoriser une relation de partenariat avec les proches.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
- Fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie ;
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, la maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.

Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade et son entourage :

- Troubles cognitifs vécus par la personne malade (dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective) ;
- Évaluation des troubles psycho-comportementaux ;
- Soins relationnels : communication verbale et non verbale, importance du toucher et d'un environnement adapté ;
- Processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et leur relation à la personne malade.

Pour aller plus loin

Profitez d'un retour d'expérience post-formation.

3 mois après la formation, profitez d'un retour d'expérience personnalisé avec un expert. Évaluez l'impact sur votre pratique, échangez sur les outils utilisés et ajustez vos méthodes pour progresser efficacement.

Module d'une journée (7 h), tarif sur demande.

Pour les non-professionnels de santé : connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer

Objectifs pédagogiques

Repérer les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution ;

Identifier les attentes et besoins de la personne ;

Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
- Fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie ;
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, la maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.

Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade et son entourage :

- Troubles cognitifs vécus par la personne malade (dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective) ;
- Évaluation des troubles psycho-comportementaux ;
- Communication verbale et non verbale ;
- Utilisation de techniques d'approche ajustées à la personne malade ;
- Utilisation de techniques de communication avec une personne désorientée.

2 jours / 14 heures

INTER

500 € net de taxe / participant

Dates, nous contacter

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel (hors professionnel de santé) susceptible d'intervenir auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement

2 jours / 14 heures

INTER

**500 € net de taxe/
participant**

Paris

12 & 13 mars 2026
1^{er} & 2 octobre 2026

Lyon

19 & 20 mars 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Distinguer et identifier les signes et symptômes des maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer : maladie à corps de Lewy, dégénérescences fronto-temporales, atteintes vasculaires ;

Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur la maladie afin de l'accompagner dans les actes de la vie quotidienne ;

Identifier les particularités du vécu des proches aidants : écouter, conseiller, orienter.

Programme

Les maladies apparentées :

- Définition et classification des maladies neurocognitives ;
- Épidémiologie, signes cliniques, et évolution des différentes maladies apparentées.
- Les symptômes spécifiques de la maladie à corps de Lewy et les réponses adaptées.

Les symptômes spécifiques des dégénérescences fronto-temporales (DFT) :

- Forme comportementale ;
- Formes langagières (démence sémantique, aphasia progressive primaire) ;
- Réponses adaptées à ces différentes formes.

L'accompagnement de la personne malade :

- Aide psychologique et accompagnement psychomoteur des personnes atteintes de la maladie à corps de Lewy ;
- Régulation des troubles psycho-comportementaux des personnes atteintes de DFT ;
- Prise en soins des troubles phasiques dans les variantes langagières des DFT.

L'accompagnement des familles, conjoints et enfants :

Vécu psychique et difficultés des aidants familiaux liées aux particularités propres à chaque maladie ;

Ressources et dispositifs d'accompagnement existants.







Formations **COMPLÈTES**

Nos formations complètes s'appuient sur des programmes structurés qui allient théorie, pratique et outils concrets. Elles permettent aux participants de maîtriser pleinement leur domaine, d'agir en autonomie et d'acquérir les ressources nécessaires pour continuer à se perfectionner durablement.

Accompagner en établissement

5 jours / 35 heures

INTER

1 150 € net de taxe / participant

Paris

16, 17, 18, 19, 20 mars 2026
7, 8, 9, 10, 11 décembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue (4 jours)
Psychomotricien (1 jour)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives ;

Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades ;

Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien ;

Mettre en place des activités selon les capacités actuelles et les préférences de la personne.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique ;
- Fonctions cognitives et leur altération dans l'évolution de la maladie ;
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, atteintes vasculaires.

L'accompagnement quotidien des troubles cognitifs et psycho-comportementaux de la personne malade :

- Vécu des troubles neurocognitifs ;
- Démarche d'analyse et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales ;
- Attitudes d'aide ajustées aux difficultés ;
- Utilisation des projets de vie et de soins.

La médiation corporelle :

- Altération du schéma corporel chez la personne malade ;
- Techniques de communication pour entrer en relation et apaiser les troubles du comportement ;
- Soins de nursing comme soins relationnels.

L'animation et les activités adaptées :

- Montage d'un programme d'animation : conduire, évaluer et faire évoluer une activité ;
- Panorama des activités : gym douce, chant, dessin, ateliers de mobilisation cognitive.

La relation avec les proches et les équipes :

- Bouleversements du fonctionnement familial ;
- Comment aider les proches à trouver leur place dans l'établissement ;
- Prévention de l'épuisement professionnel ;
- Démarche de bientraitance.

Accompagner à domicile

Objectifs pédagogiques

Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives ;

Repérer ce que la maladie fait vivre à la personne malade afin d'ajuster son approche ;

Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien ;

Construire une relation de partenariat avec l'entourage familial.

Programme

La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique ;
- Fonctions cognitives et leur altération dans l'évolution de la maladie.

Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires

L'ajustement de ses attitudes d'aide en fonction des difficultés de la personne malade :

- Vécu des troubles neurocognitifs ;
- Évaluation des manifestations psycho-comportementales : apathie, agressivité, errance, inversion du rythme jour/nuit, etc.
- Attitudes d'aide ajustées aux difficultés de la personne au moment du lever, de la toilette, de l'habillage, du repas, etc.
- Soins de réhabilitation et d'accompagnement.

La médiation corporelle :

- Altération du schéma corporel chez la personne malade ;
- Techniques corporelles pour entrer en relation et apaiser agitation et angoisse ;
- Soins de nursing comme soins relationnels.

Les relations avec l'entourage familial, un partenariat à construire :

- Bouleversements occasionnés dans le fonctionnement familial ;
- Place de l'intervenant à domicile auprès des proches ;
- Réflexions sur la posture professionnelle, les limites du domicile, le travail en réseau et la prévention de l'épuisement professionnel.

4 jours / 28 heures

INTER

920 € net de taxe / participant

Paris

13, 14, 15, 16 avril 2026
28, 29, 30 septembre 2026 et
1^{er} octobre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue (3 jours)
Psychomotricien (1 jour)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Accompagner en accueil de jour

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

30 & 31 mars 2026
10 & 11 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en accueil de jour

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue ou art-thérapeute

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Repérer les conséquences de la maladie sur la personne malade afin d'ajuster son approche ;

Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades ;

Concevoir des activités en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne.

Programme

La compréhension de l'impact de la maladie sur la personne malade et les répercussions psycho-comportementales sur le quotidien :

- Conscience des troubles selon l'avancée de la maladie, dévalorisation et perte des repères identitaires, mouvements régressifs ;
- Accompagnement dans les actes du quotidien ;
- Démarche d'évaluation et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales.

La communication pour savoir répondre face aux manifestations psycho-comportementales :

- Communication verbale, non verbale, savoir-être et attitudes de soin ;
- Adaptation de l'accompagnement et des soins en fonction des difficultés du malade ;
- Activités occupationnelles.

L'adaptation de l'accompagnement selon les capacités de la personne :

- Aider à agir seul et soutenir l'indépendance, valoriser l'image de soi et améliorer l'estime de soi ;
- Démarche de réhabilitation des activités de la vie quotidienne ;
- Concepts de base : occuper, stimuler, soigner, animer ;
- Diverses activités : cognitives, sociales, motrices, sensorielles, de la vie quotidienne, etc.

L'animation et les activités adaptées :

- Conduite d'animation : comprendre les retentissements des troubles cognitifs, méthodes pour éviter la mise en échec et l'infantilisation ;
- Établir un projet global et évaluer une activité ;
- Associer des partenaires (bénévoles, associations, familles, thérapeutes).

Être accueillant familial de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Objectifs pédagogiques

Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives ;

Adapter ses postures relationnelles et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (soins quotidiens, relations, activités, etc.) ;

Proposer des réponses appropriées et apaisées aux manifestations comportementales des personnes malades ;

Être un interlocuteur rassurant auprès des familles et les impliquer dans le projet personnalisé.

Programme

Les données actuelles sur les principales maladies neurocognitives et leurs évolutions ;

Les bases d'une communication verbale et non verbale adaptées aux besoins des personnes atteintes de troubles cognitifs ;

Les fondamentaux de l'accompagnement au quotidien : l'aide aux repas, aux soins d'hygiène, aux déplacements, aux transferts, etc.

L'aménagement de l'environnement, les aides techniques ;

La gestion des comportements troublés et la gestion du stress ;

Le travail en lien avec les professionnels de santé, sociaux, médico-sociaux et les activités thérapeutiques possibles ;

Le positionnement des accueillants vis-à-vis des familles.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

29 & 30 juin 2026
30 novembre & 1^{er} décembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Accueillants familiaux, accueillants familiaux thérapeutiques, etc.

Prérequis

Être titulaire d'un agrément du conseil départemental

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings





Formations de **PERFECTIONNEMENT**

Ces formations s'adressent aux professionnels déjà familiarisés avec les maladies neurocognitives. Elles permettent d'approfondir les connaissances et d'affiner les pratiques en se concentrant sur des problématiques spécifiques rencontrées sur le terrain. L'approche privilégie l'analyse de situations complexes pour mieux répondre aux besoins concrets d'adaptation et d'expertise.

Développer la relation avec les familles

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

11 & 12 juin 2026

Lyon

28 & 29 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue ayant une expérience clinique

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Identifier les bouleversements occasionnés par la maladie sur la dynamique familiale ;

Identifier les besoins et les attentes de l'entourage familial vis-à-vis des professionnels ;

Identifier les bases d'une relation de confiance et de partenariat avec les proches.

Programme

La notion de proche aidant : définitions et sociologie des aidants ;

Les différentes étapes psychologiques rencontrées par les proches ;

Les bouleversements de la dynamique familiale et les comportements qui en découlent : impuissance, culpabilité, non-dits familiaux, rivalités, surinvestissement et/ou désinvestissement, abandon, etc.

Une posture juste avec les familles :

- Relation triangulaire personne malade/famille/équipe de professionnels ;
- Attentes et besoins de la famille par rapport aux professionnels.

Une relation de confiance et de partenariat avec les familles :

- Outils de communication : empathie, écoute active, transmission d'information, etc.
- Dispositifs et structures de répit : formation des aidants, plateforme de répit, groupes de parole, etc.
- Participation à la vie de l'établissement ou du service.

Savoir-être et communication : l'approche corporelle

Objectifs pédagogiques

Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien ;

Utiliser des méthodes d'approches corporelles douces adaptées pour agir sur les manifestations psycho-comportementales ;

Mettre en pratique des ateliers d'expression corporelle à domicile ou en établissement.

Programme

Les enjeux de l'approche corporelle auprès d'une personne atteinte de troubles cognitifs majeurs :

- Vécu corporel de la personne malade et ses besoins spécifiques ;
- Concept de schéma corporel, altération et conséquences ;
- Définition et utilisation de l'approche corporelle : à quel moment, de quelle manière et avec quel objectif ?

Les techniques corporelles spécifiques et savoir-être :

- Approche corporelle dans les soins du quotidien : lever, habillage, déshabillage, toilette, repas, change, coucher, etc.
- Techniques spécifiques : portages, pressions enveloppantes, mobilisations ;
- Méthodes douces pour agir sur l'inquiétude, l'angoisse, l'agitation : la respiration, le toucher relaxant du visage, des mains, des pieds, etc.

La mise en place des ateliers de mobilisation corporelle et de relaxation :

- Objectifs et animation de ces ateliers, à domicile ou en établissement ;
- Expérimentation d'un atelier de gymnastique douce et d'automassage.

Se détendre pour mieux aborder la relation avec la personne malade :

- Intérêts et objectifs de la relaxation pour les professionnels (disponibilité, gestion des émotions et des symptômes de la personne malade) ;
- Pratique d'exercices de relaxation.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

16 & 17 mars 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychomotricien

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Mettre en place des activités et des ateliers d'animation : un soin à part entière

4 jours / 28 heures

INTER

920 € net de taxe / participant

Paris

12 & 13 mars 2026

2 & 3 avril 2026

8 & 9 octobre 2026

Lyon

12 & 13 novembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue et animateur ou autres professionnels formés avec une expérience clinique dans ce domaine

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Pratiquer l'animation, ses objectifs, ses contenus et son potentiel en tant que soin ;

Concevoir des activités en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne ;

Utiliser des techniques d'élaboration et d'évaluation d'ateliers.

Élaborer un projet global d'animation.

Programme

Les enjeux de l'animation auprès de personnes malades d'Alzheimer :

- Articulation des concepts de base : occuper, animer, stimuler, soigner ;
- Animation en réponse aux besoins psychologiques, relationnels et socio-culturels ;
- Retentissements des ateliers d'animation sur les troubles du comportement et sur l'estime de soi.

Les différents types d'intervention :

- Réflexion autour de l'animation au quotidien et de l'animation « atelier » ;
- Animations mobilisant les capacités des personnes malades : ateliers de mobilisation cognitive, de motricité, de cuisine, de chants, de peinture, etc.

Les techniques d'élaboration et d'évaluation d'ateliers :

- Relation au cœur de l'animation : la communication verbale et non verbale ;
- Acquisition des techniques d'animation et d'évaluation sous forme de travail pratique (création de fiches et de matériel d'évaluation).

Le cadre des ateliers au sein du projet d'établissement :

- Cadre de l'atelier et les limites de l'animation de groupe ;
- Place de l'animation dans l'établissement : élaboration d'un projet d'animation global ;
- Partenaires : soignants, familles, bénévoles, partenaires extérieurs.

Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux

Objectifs pédagogiques

Repérer et distinguer les troubles cognitifs, psycho-affectifs et comportementaux ;

Analyser et donner du sens aux manifestations psycho-comportementales ;

Proposer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux ;

Apaiser les troubles psycho-comportementaux dans une démarche de soin commune en équipe pluridisciplinaire et en lien avec l'entourage proche.

Programme

Un rappel sur l'impact de la maladie et des troubles cognitifs sur la personne selon le stade de la maladie : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective ;

La communication et le mode d'expression psycho-comportementale ;

De l'apathie à l'agressivité : définitions et compréhension des différents troubles psycho-affectifs et comportementaux des personnes malades ;

La démarche d'évaluation en 5 étapes et la « mise en sens » des différents troubles psycho-comportementaux :

- Analyse du trouble du comportement et recherche de facteurs déclencheurs ;
- Propositions de réponses adaptées et suivi de ces propositions dans l'accompagnement.

Le savoir-faire et le savoir-être ajustés aux capacités et besoins de la personne malade ;

Les différents niveaux de réponses (prévention, actions sur l'environnement, l'organisation, le relationnel) et les différentes stratégies et techniques à disposition ;

Le travail de concertation pluridisciplinaire : démarche de soins commune, principes et débat éthiques ;

L'implication de l'entourage familial et l'intégration comme partenaire de soin.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

17 & 18 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Élaborer et suivre le projet d'accompagnement personnalisé

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

13 & 14 avril 2026
10 & 11 décembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Psychologues,
ergothérapeutes,
psychomotriciens ou
infirmières coordinatrices
intervenant auprès des
personnes atteintes de
la maladie d'Alzheimer
ou d'une maladie
apparentée, à domicile ou
en établissement médico-
social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux
de la prise en soins d'une
personne atteinte d'une
maladie d'Alzheimer ou
apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés,
questions-réponses,
exercices, mises en
situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre légal et l'évolution de l'approche globale et centrée sur la personne ;

Identifier les acteurs du projet personnalisé et les rôles de référent et de coordinateur ;

Choisir et rendre attrayant les outils et les supports nécessaires (existants et/ou à concevoir) ;

Élaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé en collaboration avec les familles ;

Réunir les conditions pour une approche bienveillante et respectueuse de la confidentialité.

Programme

Le cadre légal et réglementaire :

- Textes fondateurs : avant et depuis la loi n°2002-02 ;
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par l'ANESM.

Les acteurs du projet personnalisé :

- Nécessité d'une approche globale et centrée sur la personne ;
- Processus d'alliance entre la personne accompagnée, les professionnels et les proches ;
- Rôle de référent et de coordinateur.

Les étapes :

- Premiers contacts et recueil des attentes ;
- Analyse des attentes et propositions pluridisciplinaires ;
- Validation, suivi, adaptation et réévaluation.

Les outils et les supports nécessaires :

- Existants et à concevoir ;
- Traçabilité et lien avec le logiciel de soin.

Des enjeux institutionnels :

- Rendre dynamique la mise en œuvre du projet personnalisé ;
- Articuler les attentes, les capacités et les besoins avec les réalités du terrain ;
- Importance des notions de consentement, confidentialité, intimité et partage des informations.

Répondre au refus de soins

Objectifs pédagogiques

Mener une démarche d'analyse d'une situation de refus de soins et rechercher les facteurs déclencheurs ;

Mettre en place une approche spécifique lors de refus de soins en utilisant des techniques de communication appropriées ;

Participer aux processus décisionnels face à une situation de refus de soins en se référant au cadre législatif et à la dimension éthique ;

Guider et associer les proches aidants dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, concernant l'adaptation de l'environnement et de la prise en soins.

Programme

Un rappel sur la maladie d'Alzheimer, les maladies apparentées et les troubles psycho-comportementaux ;

La démarche d'analyse de la situation de refus de soins :

- Différentes expressions du refus, repérage des éléments du contexte et des conséquences sur la personne malade et les aidants ;
- Analyse multifactorielle des causes possibles ;
- Outils d'analyse existants ou à développer ;
- Formulation d'hypothèses.

La décision collégiale face à une situation de refus de soins :

- Aspects législatifs et éthiques (consentement, directives anticipées, etc.) ;
- Réflexion pluridisciplinaire afin d'apporter une réponse adaptée à la situation auprès de la personne malade et des aidants ;
- Mise en œuvre des propositions possibles : approches non médicamenteuses, adaptation de l'environnement, techniques spécifiques, soin relationnel, empathie et communication non verbale.

Le professionnel face au refus de soins :

- Ressentis et mise à l'épreuve du positionnement soignant ;
- Communication avec les proches aidants : écouter, conseiller, soutenir ;
- Travail en réseau : les différents dispositifs existants.

2 jours / 14 heures

INTER

480€ net de taxe / participant

Paris

24 & 25 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Contention mécanique : sécurité, réflexion, éthique

1 jour / 7 heures

INTER

**240 € net de taxe /
participant**

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel
intervenant auprès de
personnes atteintes de la
maladie d'Alzheimer ou
d'une maladie apparentée,
en établissement médico-
social et sanitaire

Membres d'un CVS

La présence d'un binôme
(encadrement/professionnel
de santé) voire un trinôme
(encadrement/professionnel
de santé/membre du CVS)
serait un plus.

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Gériatre, ancien médecin
coordonnateur

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés,
questions-réponses,
exercices, mises en
situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Comprendre la contention mécanique ;

Analyser les situations à risque de contention ;

Mener une réflexion globale d'établissement sur le sujet des
troubles du comportement et leur gestion ;

Favoriser une relation de partenariat avec les proches en
établissant une communication pertinente et bienveillante
autour du trouble du comportement.

Programme

Rappel sur la maladie d'Alzheimer, les maladies apparentées
et les troubles psycho-comportementaux ;

Définition des différentes formes de contention (pratiques,
avantages, risques) :

- Architecturale ;
- Médicamenteuse ;
- Psychologique ;
- Physique.

Échanges sur les pratiques de chacun ;

Loi, éthique, pratique ;

Construction en ateliers en équipe d'un parcours sans
contention mécanique.

Prévenir les chutes et aménager l'environnement

Objectifs pédagogiques

Prendre conscience des différents enjeux et conséquences de la chute ;

Mettre en place des actions de prévention de la chute ;

Choisir et utiliser les aides techniques appropriées ;

Écouter, conseiller et soutenir les proches aidants.

Programme

Les enjeux de la chute

Les conséquences de la chute :

- Conséquences physiques ;
- Conséquences psychologiques.

L'évaluation du risque :

- Causes intrinsèques ;
- Causes extrinsèques ;
- Environnement.

Les actions de prévention :

- Activités de la vie quotidienne ;
- Exemples d'ateliers mis en place.

Les propositions de modification de l'environnement :

- Différentes pièces de la maison ;
- Aides techniques existantes.

L'accompagnement des familles :

- Écouter, orienter et conseiller les familles ;
- Pistes de financements.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

1^{er} & 2 juin 2026
12 & 13 octobre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Ergothérapeute ou psychomotricien ayant une expérience dans ce domaine spécifique

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Accompagner les malades jeunes

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

27 & 28 avril 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue spécialisé dans l'accompagnement des malades jeunes

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Identifier les répercussions spécifiques de la maladie chez le sujet jeune dans les différentes dimensions de sa vie : familiale, sociale, professionnelle, etc.

Intégrer la personne malade en tant qu'acteur dans son environnement et inclure les proches dans cette dynamique ;

Accompagner la personne malade dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de vie adapté, à domicile ou en établissement.

Programme

Les particularités de la maladie chez les personnes jeunes : spécificités neuropsychologiques et psychologiques

La personne malade jeune dans son environnement social, familial et professionnel :

- Représentations actuelles de la maladie ;
- Place sociale des personnes malades jeunes : travail et vie sociale, autonomie et permis de conduire (aspects sociaux et juridiques) ;
- Questions particulières liées aux étapes de vie sur le plan intime et identitaire : le couple et la sexualité, la parentalité.

La relation d'aide auprès des personnes malades jeunes et de leur entourage :

- Implication et ressenti du professionnel (projections, transfert, contre-transfert, identification) ;
- Soutien de l'autonomie de décision et de la position d'acteur de la personne malade : projet de vie, mandat de protection future, directives anticipées, personne de confiance ;
- Approche systémique du couple, de la famille comme unité de vie et soutien de la place de chacun.

Les modalités d'accompagnement :

- Rappel sur les modalités d'accompagnement existantes ;
- Innovation et réflexion à partir d'expériences de terrain : projet de vie de couple, de famille, groupes de parole, activités théâtrales, séjours vacances adaptés, etc.

Sexualité et vie intime des personnes malades

Objectifs pédagogiques

Repérer les multiples manifestations de la sexualité ;

Identifier et comprendre les expressions et comportements sexuels provoqués par la maladie ;

Proposer des réponses appropriées afin d'assister les aidants familiaux, les personnes atteintes et les professionnels de santé.

Programme

L'intimité et la sexualité dans le cadre d'un vieillissement normal :

- Aspects physiologiques de la sexualité ;
- Les différentes dimensions de la sexualité ;
- Couple d'hier et d'aujourd'hui.

Les répercussions des troubles cognitifs sur la vie intime et sur la sexualité :

- Modifications dans l'expression du désir sexuel ;
- Impact de la maladie sur le couple et sa vie intime : le vécu du conjoint et de l'entourage familial.

Le positionnement du professionnel de santé :

- Prise en compte et reconnaissance des manifestations de la sexualité chez la personne accompagnée ;
- Réponses à ses besoins d'intimité sur son lieu de vie.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

15 & 16 octobre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Accompagner à un stade sévère de la maladie

3 jours / 21 heures

INTER

690 € net de taxe / participant

Paris

28, 29, 30 janvier 2026
9, 10, 11 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue spécialisé (2 jours)
Psychomotricien (1 jour)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Identifier les besoins spécifiques des personnes malades à un stade sévère ;

Utiliser des outils de communication et de savoir-être pour maintenir une relation de qualité avec la personne malade à un stade sévère : l'approche non verbale et corporelle ;

Favoriser la relation entre personne malade, professionnel et famille pour préparer les proches à l'évolution ultime de la maladie.

Programme

Le stade évolué de la maladie :

- Analyse des représentations de la maladie à un stade sévère ;
- Troubles cognitifs et psycho-comportementaux ;
- Vécu de la maladie par la personne malade.

La prise en compte de la dimension juridique et éthique :

- Consentement aux soins et refus de soins ;
- Prise de décision concernant une personne vulnérable : les directives anticipées, la personne de confiance, la décision collégiale, les principes éthiques.

L'anticipation des conséquences de ces troubles sur les activités de la vie quotidienne (soins d'hygiène, habillage, repas, vie sociale et culturelle) :

- Articulation des concepts de base : accompagner, stimuler, prendre soin ;
- Mise en avant des capacités conservées de la personne sur le plan cognitif, affectif et physique ;
- Attitude soignante face au désintérêt, à la prostration, aux troubles alimentaires, au syndrome de glissement.

Les différentes techniques d'accompagnement :

- Place de la relation dans le soin ;
- Techniques corporelles comme moyen d'entrer en relation et d'apaiser agitation et angoisse ;
- Différentes approches sensorielles et relationnelles.

Les relations entre personne malade, famille et professionnels :

- Clarification du rôle de chacun pour une meilleure participation des proches ;
- Lien entre l'histoire de vie, le projet personnalisé, la fin de vie.

Accompagner la fin de vie

Objectifs pédagogiques

Adapter la prise en soins aux besoins de la personne en fin de vie en intégrant les principes de base de la démarche palliative ;

Se positionner en équipe pluriprofessionnelle et participer au processus de décision collégiale en se référant à la dimension juridique et éthique ;

Identifier ses limites face à la souffrance et la mort de la personne malade, repérer les moyens de se ressourcer ;

Écouter, soutenir et accompagner les aidants dans le processus de deuil en cours.

Programme

La prise en soins de la personne en fin de vie :

- Symptômes spécifiques à l'évolution terminale de la maladie ;
- Attitude soignante et soins privilégiant le confort et la qualité de vie de la personne ;
- Soins relationnels avec une personne non communicante, toucher et qualité de présence dans le contact.

Le positionnement dans la démarche palliative :

- Principes de base de la démarche palliative : phase palliative et terminale ;
- Dimension éthique et réflexion bénéfice/risque, les évolutions de la loi Claeys-Leonetti ;
- Se confronter à ses propres représentations de la mort, à la réalité du mourir et de la mort ;
- Démarche participative et collégiale ;
- Vécu émotionnel des soignants (sentiment d'impuissance, de culpabilité, d'abandon) et gestion du stress.

Les processus de deuil :

- Étapes du deuil, les deuils pathologiques.

Accompagnement des familles :

- Difficultés des familles dans ces situations palliatives, le pré-deuil et le deuil anticipé ;
- Attitudes et positionnement soignants : que dire, quoi faire, ou comment être ?

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

9 & 10 nov. 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Suppléance à domicile : accompagner les personnes malades dans le cadre de prestations de longue durée

2 jours / 14 heures

INTER

480€ net de taxe / participant

Paris

9 & 10 avril 2026
26 & 27 novembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Intervenants du domicile concernés par les répit de longue durée (24 h/24)

Prérequis

Être employé d'un service autorisé par la DGCS dans le cadre de l'expérimentation de dérogation à la législation du travail (article 53 loi Essoc)

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Repérer les signes et symptômes liés à la maladie et son évolution ;

Adapter ses postures relationnelles et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (soins quotidiens, relation, activités, etc.) ;

Proposer des réponses appropriées et apaisées aux manifestations comportementales des personnes malades.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;

Les différents troubles cognitifs ;

L'impact de la maladie sur le vécu de la personne malade : les besoins psycho-affectifs ;

Les spécificités de la communication avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;

Les postures relationnelles et gestes d'accompagnement du quotidien ;

La perception de la qualité de sa relation avec la personne malade pour désamorcer les situations de tension émergentes ;

Les troubles psycho-comportementaux : mise en sens et réponses possibles ;

L'altération du schéma corporel et de l'enveloppe corporelle ;

Techniques pour apaiser l'agitation et l'angoisse à appliquer au quotidien.

Mettre en place une démarche d'éthique appliquée

Objectifs pédagogiques

Utiliser les concepts clés de la démarche éthique ;

Intégrer une méthode de réflexion sur les questions éthiques dans une situation complexe d'accompagnement et de soins ;

Contribuer à une démarche de problématisation et de réflexion en équipe pluridisciplinaire.

Programme

La dimension éthique, les champs et les différentes approches :

- Visée éthique : des décisions et un accompagnement juste.

Les principes et valeurs éthiques en jeu dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives :

- Tension éthique : définition ;
- Principes et valeurs en tension : autonomie, responsabilité, bienfaisance, non-malfaisance, liberté, justice, dignité, etc.

L'élaboration de la réflexion éthique en équipe :

- Construction d'un canevas de réflexion de groupe ;
- Principes de fonctionnement du groupe de réflexion éthique ;
- Réflexion éthique dans la construction du projet de soins et du projet d'accompagnement personnalisé.

Les situations de tension éthique rencontrées dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de leurs proches :

- Accompagnement de la fin de vie ;
- Déambulation et risques d'errance : la liberté d'aller et venir ;
- Risques de mise en danger : la question de la contention ;
- Question de la sexualité ;
- Conduite automobile et gestion financière ;
- Limites de la vie à domicile et le choix du lieu de vie : la question du consentement.

La place de la famille et des proches dans la réflexion et les prises de décision.

2 jours / 14 heures

INTER

480€ net de taxe / participant

Paris

2 & 3 février 2026

3 & 4 décembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement

Tout professionnel portant intérêt au questionnement éthique inhérent à la pratique d'accompagnement et de soins

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

S'engager dans une démarche de bientraitance

2 jours / 14 heures

INTER

480€ net de taxe / participant

Paris

23 & 24 mars 2026
8 & 9 octobre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Mesurer les difficultés liées à l'âge et à la maladie neurocognitive en termes de vulnérabilité ;

Identifier les piliers de la bientraitance et les intégrer dans son cadre/sa pratique professionnelle ;

Identifier les situations à risque de maltraitance et établir des stratégies de prévention ;

S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien.

Programme

La clinique propre aux personnes atteintes d'une maladie neurocognitive :

- Difficultés liées à l'avancée en âge et à la vulnérabilité ;
- Impact de la maladie sur le vécu de la personne malade et de ses aidants.

La bientraitance auprès des différents acteurs de l'accompagnement :

- Concept de bientraitance et ses fondamentaux (dignité, respect, posture soignante, relation d'aide, bienveillance, etc.) ;
- Guides et repères (les besoins fondamentaux, les chartes, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les référentiels qualité, etc.) ;
- Ajustement des attitudes d'aide en fonction des difficultés de la personne accompagnée ;
- Souffrance des aidants (familiaux, professionnels).

La définition de la maltraitance et la prise de conscience des comportements maltraitants :

- Causes et facteurs de risque de maltraitance dans ses différentes dimensions ;
- Réalité sur le terrain et les comportements au quotidien pouvant être ressentis comme maltraitants ;
- Repérer les personnes en danger et aider les personnes en difficulté (maltraitées et maltraitantes).

Le cadre juridique :

- Législation et réglementation ;
- Savoir quoi faire en cas de maltraitance avérée et respecter les étapes d'un signalement.

Le travail en équipe pluridisciplinaire et l'engagement dans une réflexion éthique et collégiale.

Trisomie 21 et maladie d'Alzheimer : comment accompagner les personnes ?

Objectifs pédagogiques

Mieux connaître les mécanismes à l'œuvre dans la maladie d'Alzheimer ;

Éviter les pièges diagnostics et appréhender les pistes thérapeutiques ;

S'approprier les modalités d'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles et présentant une maladie d'Alzheimer.

Programme

Jour 1 matin : intervention T21 France

- Les caractéristiques de la trisomie 21 ;
- Les signes de la déficience intellectuelle ;
- L'avancée en âge chez les personnes avec déficience intellectuelle ;
- Le diagnostic différentiel ;
- Le rôle des environnements : le travail en partenariat avec les familles ;
- Évaluer et comprendre les personnes ;
- Adapter sa pratique professionnelle ;
- Bilan intermédiaire.

Jour 2 matin : intervention France Alzheimer

- Recueil des attentes ;
- Représentations sociales du vieillissement ;
- Les fonctions cognitives ;
- Les maladies dégénératives ;
- Les troubles cognitifs vécus par la personne malade ;
- L'évaluation des troubles psycho-comportementaux ;
- Le soin relationnel : communication verbale et non verbale ;
- Le processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et la relation avec le malade.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

16 & 17 avril 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Cette formation est ouverte aux professionnels médicaux et non médicaux concernés par l'avancée en âge des personnes avec déficience intellectuelle et/ou maladie d'Alzheimer.

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Médecin spécialisé
Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

En partenariat avec:



Du soin nutritionnel à l'alimentation plaisir, accompagner la personne au cours de la maladie

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

14 & 15 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Diététicienne nutritionniste

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Identifier l'importance et les singularités de l'alimentation pour chaque personne ;

Mesurer les liens des apports alimentaires avec la santé, le vieillissement et l'évolution de la maladie d'Alzheimer ;

Identifier les besoins et les risques nutritionnels (déshydratation, dénutrition) ;

Organiser concrètement une alimentation adaptée au cas par cas.

Programme

La place et les enjeux de l'alimentation au quotidien :

- Aspects psychosociaux affectifs, culturels et générationnels ;
- Représentations du « bien-manger ».

L'impact du vieillissement et de la maladie :

- Sur le corps ;
- Sur les repas.

Les principes d'une alimentation adaptée aux besoins des personnes malades :

- Recommandations nutritionnelles à la pratique quotidienne.

Les risques liés à une alimentation insatisfaisante – quantitativement ou qualitativement.

La prévention de la dénutrition protéino-énergétique et de la déshydratation :

- Analyse des situations problématiques et stratégie d'adaptation.

L'alimentation en pratique : du « soin nutritionnel » au plaisir :

- Quels moyens ?
- Quelles ressources ?
- Quelques astuces.

Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel

Objectifs pédagogiques

Identifier les difficultés potentielles au moment de la toilette ;

Repérer les troubles du schéma corporel, le vécu perturbé de son corps lié à l'atteinte cognitive ;

Prévenir ou diminuer les rétractions musculaires pour atténuer la douleur ;

Instaurer une relation de confiance entre le professionnel et la personne accompagnée.

Programme

La première aide à la toilette, les étapes pour réussir ce temps fort :

- Temps de la rencontre ;
- Évaluation des capacités conservées ;
- Identification des besoins de la personne ;
- Personnalisation de la toilette.

L'évolution de sa pratique en fonction de l'évolution de la maladie :

- Repérage des troubles cognitifs pour adapter l'accompagnement ;
- Toilette debout ou au lit, seul ou à deux ;
- Bains « thérapeutiques ».

Les situations particulières, lorsque la personne malade :

- refuse la toilette.
- est aphasique ;
- des troubles du schéma corporel ;
- ne supporte plus l'eau et/ou a peur ;
- érotise la toilette ;
- est rétractée physiquement ;
- a une désorientation temporo-spatiale.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

29 & 30 juin 2026

7 & 8 décembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soins d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychomotricien(ne)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Maîtriser les fondamentaux de la gestion émotionnelle par la sophrologie

3 jours / 21 heures

INTER

690 € net de taxe / participant

Paris

22, 23 & 24 juin 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Sophrologue caycédienne clinique, Directrice des écoles de sophrologie caycédienne de Reims, Caen

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Analyser les mécanismes du stress ;

Repérer les signes de l'épuisement physique et psychique causés par le stress ;

Développer des outils adaptables au quotidien pour se sentir plus serein dans ses interventions avec la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;

Utiliser les techniques de la sophrologie dans la gestion émotionnelle.

Programme

La sophrologie :

- Définition ;
- De la conscience pathologique à la conscience sophronique ;
- Les différentes étapes d'une séance de sophrologie ;
- Les adaptations dans le champ d'application de la relation d'aide.

Le stress :

- Définition du stress et de ses répercussions sur l'épuisement physique et émotionnel ;
- Troubles du sommeil ;
- Lien entre stress et comportement.

Comment mieux gérer son stress personnel ou professionnel au quotidien par la sophrologie ?

- Devenir acteur de son mieux-être ;
- Gérer le stress et les troubles du sommeil par la sophrologie.

La sophrologie dans le parcours de soins de la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée :

- Réfléchir sur les adaptations possibles en fonction des champs d'application ;
- Expérimenter des techniques adaptées de la sophrologie dans sa relation avec la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.



Pour aller plus loin

La gestion émotionnelle en sophrologie caycédiennne pour soignants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cette formation, dispensée par une sophrologue caycédiennne, est conçue pour aider les professionnels de santé à maîtriser la gestion émotionnelle dans le cadre de l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle se concentre sur l'acquisition de techniques de sophrologie adaptées à la gestion du stress et des émotions, afin d'améliorer la qualité des interactions avec les patients et renforcer la qualité des soins. L'objectif est de développer des compétences spécifiques pour optimiser le bien-être émotionnel des patients tout en favorisant des relations interpersonnelles plus efficaces et empathiques.





Formation des **ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE**

En partenariat avec le réseau GRETA Île-de-France, l'Institut France Alzheimer propose une formation complète pour les assistants de soins en gériatrie (ASG). Ce métier clé, professionnalisé dans le cadre du plan Alzheimer, soutient au quotidien les personnes touchées par la maladie et leur entourage, à domicile ou en établissement. L'ASG agit en équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou social.

Assistant de soins en gériatologie

20 jours / 140 heures

Formation uniquement disponible en présentiel

INTER

1 680 € net de taxe / participant

Dates, nous contacter

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Aide-soignant, aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social

Prérequis

Être titulaire du diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne ;

Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie ;

Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées ;

Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues ;

Collaborer efficacement avec les aidants familiaux et leur apporter du soutien.

Modalités pédagogiques

Un rythme de formation avec une alternance entre regroupements en formation et travaux d'intersession ;

Des modalités pédagogiques privilégiant l'ancrage de la formation dans l'analyse des situations de travail ;

Une évaluation à l'issue de chaque domaine de formation et la délivrance d'une attestation de formation à l'issue du parcours ;

Des groupes composés de 15 personnes maximum.

Programme

Des généralités sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Notions générales sur le système nerveux, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- Signes cognitifs/signes psychologiques et comportementaux ;
- Vécu des personnes malades. L'accompagnement des personnes malades :
 - Communication adaptée ;
 - Particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ;
 - Accompagnement lors des différents moments de la journée, du lever au coucher ;
 - Troubles psycho-comportementaux ;
 - Sécurité et confort des personnes (les aides techniques et la domotique) ;
 - Réhabilitation et stimulation par les activités à domicile ou en établissement ;
 - Cadre de la démarche/cadre général des activités ;
 - Évaluation des activités ;
 - Pharmacologie et circuit du médicament ;
 - Contention ;
 - Crise d'agitation, déambulation et fugue, refus de soins ;
 - Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie ;
 - Accompagnement spécifique des malades jeunes.

L'accompagnement des familles :

- Importance du travail avec la famille ;
- Assistance aux aidants familiaux.

Le contexte de l'intervention :

- Droits de la personne/droits et devoirs du professionnel ;
- Structures, services d'aide et prestations ;
- Accompagnement à domicile et lors de l'entrée en établissement ;
- Démarche d'observation d'une situation par l'ASG ;
- Techniques et outils d'évaluation courants ;
- Surveillance des signes d'évolution ;
- Travail en équipe pluriprofessionnelle ;
- Projet personnalisé ;
- Repérage de maltraitance et promotion de la bientraitance ;
- Importance de l'éthique : les principaux fondements.

Qualification du formateur

Cette formation est réalisée par des professionnels de la formation continue et de la prise en soins gériatriques (soignants, cadres de santé, psychogérontologue, animateur en gérontologie, médecin gériatre).

Les intervenants de France Alzheimer et maladies apparentées et le réseau des Greta se répartissent pour moitié les contenus en fonction de leurs expertises.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

En partenariat avec:







Formations des **CADRES DE SOINS**

Ces formations ont pour objectif de renforcer les compétences des cadres de soins en organisation des soins, en management d'équipe et en coordination de parcours . Elles apportent des outils concrets pour faire face aux enjeux du quotidien, en établissement comme à domicile. Elles permettent aux cadres de consolider leur rôle central auprès des équipes, des personnes accompagnées et de leurs familles.

Coordonner une unité spécifique ESA

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

7 & 8 sept. 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel en charge de la coordination des soins dans une unité spécifique : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs, etc.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soins d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Saisir les enjeux de la coordination et faire vivre l'interdisciplinarité au sein du service ;

Impulser une dynamique d'équipe et fédérer plusieurs professionnels autour d'un projet ;

Structurer une intervention pluridisciplinaire à domicile ou en établissement ;

S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien avec les partenaires extérieurs.

Programme

Notions de coordination, pluridisciplinarité, cohésion et cohérence ;

Le rôle du coordonnateur : manager une équipe, conduire une réunion, évaluer les compétences individuelles et collectives ;

Techniques de communication (communication non violente, affirmation de soi) ;

Notions de management, gestion d'équipe et gestion de conflits ;

L'éthique du management ;

La place des familles et les partenariats extérieurs.

Coordonner une unité spécifique PASA, UHR

Objectifs pédagogiques

Saisir les enjeux de la coordination et faire vivre l'interdisciplinarité au sein du service ;

Impulser une dynamique d'équipe et fédérer plusieurs professionnels autour d'un projet ;

Structurer une intervention pluridisciplinaire à domicile ou en établissement ;

S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien avec les partenaires extérieurs.

Programme

Un rappel sur les différentes structures spécifiques, leurs indications et le parcours de soins de la personne malade ;

La présentation des recommandations de la Haute Autorité de santé ;

La coordination interne et externe et la pluridisciplinarité ;

Le rôle du coordonnateur : manager une équipe, faire vivre le projet de service, conduire une réunion, évaluer les compétences individuelles et collectives.

Les interventions pluridisciplinaires à domicile et en institution :

- Soins de réhabilitation ;
- Activités éco-psycho-sociales : indications et mises en place des projets ;
- Projet d'accompagnement personnalisé ;
- Évaluation des interventions en établissement ou à domicile.

L'intervention coordonnée de plusieurs professionnels autour de la personne malade ;

La place des familles : mise en place d'une relation partenariale.

2 jours / 14 heures

INTER

480€ net de taxe / participant

Paris

1^{er} & 2 déc. 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel en charge de la coordination des soins dans une unité spécifique : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs, etc.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue ayant une expérience clinique

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Prévenir l'épuisement des aidants professionnels en relation d'aide

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

15 & 16 juin 2026

Atelier en ligne possible, nous contacter

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant en relation d'aide auprès de personne à domicile ou en établissement

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue formée et supervisée par les auteures de l'approche préventive de l'épuisement en relation d'aide (APERA), Arcand et Brissette

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Offrir aux personnes une meilleure connaissance de leur énergie afin de les aider à prévenir l'épuisement et le stress ;

Développer l'écoute des motivations et des besoins de chacun dans le contexte de relation d'aide professionnelle ;

Renforcer la bienveillance envers soi-même et par résonance envers les autres ;

Favoriser l'épanouissement professionnel ;

Favoriser la mise en place de changements durables de façon individuelle et collective et s'y engager.

Programme

Les séances sont structurées sur la base d'une méthode canadienne de prévention de l'épuisement qui s'articule autour de 6 thèmes :

1. L'énergie en tant que carburant essentiel de l'action humaine :

- Comprendre le fonctionnement personnel de l'énergie ;
- Savoir repérer les symptômes, les signaux d'alerte, les causes et les conséquences de la fatigue, la lassitude et le stress ;
- Comprendre le lien entre nos émotions, notre corps et notre intellectuel ;
- Conscientiser ses attentes et ses motifs d'action dans les relations d'aide.

2. Les responsabilités :

- Comprendre et reconnaître les normes et règles (personnelles, morales et éthiques, institutionnelles et sociales) ;
- Distinguer la culpabilité, la sur-responsabilité et la responsabilité ;
- Affirmer ses propres responsabilités et les limites de celles-ci dans la relation d'aide.

3. Les besoins :

- Reconnaître ses droits, ses besoins et ses intérêts ainsi que ceux des personnes accompagnées ;
- Connaître ses besoins psychologiques ;
- Trouver comment y répondre au sein de la sphère professionnelle.

4. Les choix :

- Favoriser les choix nécessaires à l'épanouissement professionnel ;
- Comprendre les conflits de valeurs intra et interpersonnels ;
- Conscientiser les choix passifs allant à l'encontre de la préservation de l'énergie.

5. Les changements :

- Acter les changements en lien avec les choix nécessaires à l'épanouissement professionnel ;
- Développer des attitudes de changements en termes de prise de recul, de positivité et de pouvoir personnel (confiance en soi).

6. L'engagement

- S'engager dans une démarche de bienveillance envers soi-même ;
- S'engager dans une démarche de prévention en équipe.

Pour aller plus loin

« Des ateliers en ligne, accessibles partout et à votre rythme, pour prévenir votre épuisement sans renoncer à un accompagnement de qualité »

Cette formation existe aussi en version en ligne, sous forme d'ateliers structurés.

Basée sur l'approche préventive de l'épuisement en relation d'aide (Arcand et Brissette), cette modalité propose des contenus vidéo, des exercices guidés à télécharger et un accompagnement progressif en 3 packs, à suivre à votre rythme.

Elle s'adresse aussi bien aux professionnels accompagnés par leur structure qu'aux personnes en démarche individuelle.

Développer la coopération et la bienveillance grâce à la communication

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

19 & 20 février 2026
21 & 22 septembre 2026

INTRA

Tarifs et dates,
nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Formateur coach spécialisé en communication relationnelle et intelligence émotionnelle ou psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Identifier ses attentes, ses besoins et ceux des autres pour créer un climat relationnel bienveillant et développer la coopération ;

Repérer d'où viennent les sentiments agréables ou désagréables lorsque nous communiquons ;

Reconnaître les mécanismes de la communication relationnelle ;

Éviter les pièges courants qui peuvent entraîner des situations conflictuelles ;

Observer, prendre en compte et adapter sa communication en fonction des éléments de communication de l'autre.

Programme

Définition d'une communication bienveillante :

- Outils nécessaires pour une communication bienveillante ;
- Principes de la communication interpersonnelle ;
- Communication bienveillante avec la technique de l'OSBD.

Clarifier ce qui se passe et m'exprimer de manière authentique :

- Différencier observation et interprétation ;
- Discerner sentiment et jugement masqué ;
- Chercher l'intention positive ;
- Identifier ses besoins.

Faire des demandes claires et sans exigence.

Dialoguer de façon bienveillante :

- Réagir au non ;
- Dialoguer avec empathie en prenant en compte les attentes et les besoins de l'autre.





A photograph of a group of people in a meeting or training session. In the foreground, an older man with a white beard and glasses is seated on the left, wearing a red sweater. To his right, a woman with long brown hair is gesturing with her hands while speaking. Another person with curly hair is partially visible on the far right. The background shows a bright room with a large window and indoor plants. A semi-transparent green banner is overlaid on the middle of the image, containing the title and a brief description of the training.

Formations des **PSYCHOLOGUES**

Des formations ciblées pour renforcer l'expertise des psychologues dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles neuro-cognitifs.

Objectif : approfondir les connaissances cliniques, affiner les pratiques et offrir un soutien psychologique adapté, centré sur la qualité de vie.

Animer un groupe de parole auprès des familles

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

Paris

25 & 26 juin 2026

En distanciel

19 & 20 mars 2026

16 & 17 novembre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Psychologues

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue ayant une expérience clinique

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Distinguer la portée thérapeutique, les limites et contraintes des ateliers en spécifiant chaque type d'atelier : atelier de mobilisation cognitive, atelier de réminiscence, groupe de parole ;

Maîtriser les techniques d'élaboration, de conduite et d'évaluation d'ateliers de groupe ;

Ajuster les activités en tenant compte de l'hétérogénéité du groupe.

Programme

La compréhension des aidants familiaux, les bouleversements des rôles, la relation d'interdépendance et la problématique de séparation ;

L'analyse des besoins des familles, la compréhension des phénomènes de réticence et de résistance à l'aide proposée ;

Le cadre de l'organisation d'un groupe de parole : la question du lieu, de l'homogénéité, du rythme, des thématiques abordées, etc.

L'élaboration de son propre projet de groupe de parole à partir de l'exemple d'un cycle de prévention de l'épuisement en relation d'aide ;

La maîtrise des techniques de conduite de groupe de parole : temps de la séance, temps du groupe, techniques « brise-glace ».

Animer un atelier de groupe pour les personnes malades

Objectifs pédagogiques

Distinguer la portée thérapeutique, les limites et contraintes des ateliers en spécifiant chaque type d'atelier : atelier de mobilisation cognitive, atelier de réminiscence, groupe de parole ;

Maîtriser les techniques d'élaboration, de conduite et d'évaluation d'ateliers de groupe ;

Ajuster les activités en tenant compte de l'hétérogénéité du groupe.

Programme

Une présentation des différents types d'ateliers de groupe :

- Territoires communs et frontières des activités d'animations et des activités thérapeutiques ;
- Différents types d'ateliers : bénéfiques, limites, contraintes.

L'élaboration d'un atelier de groupe :

- Place d'un atelier de groupe dans le cadre institutionnel (projet d'animation, projet d'accompagnement personnalisé, projet de soins, interdisciplinarité) ;
- Conditions préalables à la création d'un atelier ;
- Méthodologie de mise en place des ateliers de réminiscence, matériels et logistique, les étapes clés.

La conduite et l'évaluation d'un atelier de groupe :

- Attitude de l'animateur, communication et posture ;
- Éléments contextuels à prendre en compte ;
- Possibilités d'évaluation, différents types d'évaluation ;
- Clôture du groupe.

Les particularités d'un atelier de groupe auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées :

- Repérage des capacités actuelles pour les valoriser ;
- Évolution de la symptomatologie et de la composition du groupe.

2 jours / 14 heures

INTER

480 € net de taxe / participant

En distanciel

4 & 5 juin 2026

8 & 9 et 15 & 16 octobre 2026

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Psychologues, neuropsychologues, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Qualification du formateur

Psychologue ayant une expérience clinique

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings



A blurred background image showing a group of people in a meeting or workshop setting. The focus is on the text overlay.

Ateliers d'analyse de **PRATIQUES** **PROFESSIONNELLES**

Ateliers d'analyse de pratiques professionnelles

8 séances

2,5 heures / séances

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tous les professionnels de l'accompagnement

Prérequis

Aucun

Qualification du formateur

Psychologue

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings

Objectifs pédagogiques

Améliorer son efficacité professionnelle par la réflexion et l'analyse de sa propre pratique ;

Favoriser la collaboration et l'efficacité collective dans une approche de résolution de problèmes ;

Apprendre à être orienté vers les solutions et à diriger les échanges vers l'action et la découverte de solutions ;

Prendre conscience de sa valeur professionnelle et savoir la mettre en avant.

Programme

Principe basé sur le codéveloppement. Méthode d'intervention innovante développée par les Québécois, Adrien Payette et Claude Champagne.

Chaque séance débute par le choix du sujet d'un des participants qui deviendra alors le client de la séance. Les autres participants seront les consultants qui permettront au client d'avancer sur son sujet.

Étape 1 : Exposé d'une Problématique, d'un Projet, d'une Priorité ou d'une Préoccupation par le client (les 4 P) ;

Étape 2 : Clarification du sujet au cours d'un échange entre le client et les consultants ;

Étape 3 : Contrat établi entre le client et les consultants ;

Étape 4 : Consultation au cours de laquelle les consultants répondent au contrat établi ;

Étape 5 : Synthèse des apprentissages et plan d'action par le « client ».

Étape 6 : Apprentissages et régulation.

À partir de la 2e séance le facilitateur demande au client de la séance précédente de faire un retour sur ses expérimentations.



Pour aller plus loin

«L'effet boule de neige»

Vous souhaitez impulser et cultiver durablement une dynamique de travail positive et cohésive au sein de votre organisation ? L'Institut France Alzheimer vous propose un accompagnement collectif individualisé, au fil de plusieurs étapes à travers le programme intitulé « l'effet boule de neige ».

De quoi parle-t-on ?

« L'effet boule de neige » est une démarche de changement institutionnel impulsée auprès des équipes encadrantes et/ou des professionnelles qui en seront garants.

C'est en inscrivant cette démarche dans le temps et à travers différentes étapes coconstruites, impliquant petit à petit l'ensemble des professionnels, qu'elle aura un réel impact durable et inscrira le changement dans la pratique de chacun et dans la dynamique globale.

Cette proposition de formation et d'accompagnement se veut être la plus complète possible pour permettre d'impulser et de cultiver durablement une dynamique de travail positive et cohésive.

Pour quelles finalités ?

La mise en place de la démarche « effet boule de neige » pallie les constats édifiants suivants, dans le contexte professionnel actuel :

Les difficultés de maintien des dynamiques motivationnelles individuelles et collectives ;

Le besoin de sens ;

La durabilité limitée des bénéfices des formations de courte durée
- La nécessité d'une adaptation créative des fonctionnements ;

La nécessité de prise en compte des dynamiques personnelles dans l'intérêt du collectif ;

Le besoin de s'épanouir professionnellement et de trouver un équilibre de vie.

Comment se décline la mise en œuvre de «l'effet boule de neige» ?

Cette proposition s'inscrit dans le temps (minimum 2 ans) en suivant plusieurs étapes. Elle s'adapte aux besoins spécifiques identifiés par chaque structure. Cette adaptation est permise grâce à une séance de cocréation réunissant les membres de la structure concernée par les premières étapes et les intervenantes formatrices.

Descriptif du parcours proposé :

Étape 1 – Initier :

Recueillir les motivations et les besoins des participants pour créer les séances et répondre aux attentes individuelles et collectives. (1 entretien individuel par participant, d'1 h 00 maximum) ;

Étape 2 – Assimiler :

Permettre aux participants de comprendre leurs motivations et leurs besoins au sein du collectif, via des séances créatives et de mise en mouvement (minimum 3 séances collectives de 2 h 30. + 2 séances individuelles de 1 h 30 pour le supérieur hiérarchique) ;

Étape 3 – Expérimenter :

Accompagner la mise en place d'un projet de direction ou inter-structures via l'intelligence collective (minimum 4 séances collectives de 2 h 30 en fonction du projet accompagné) ;

Étape 4 – Valider :

Confirmer l'engagement individuel dans une démarche pérenne et la réponse aux besoins et aux attentes mise en évidence initialement et coconstruire l'étape systématisée au regard de ceux-ci (1 entretien individuel par participant, maximum 1 h 30) ;

Étape 5 – Systématiser :

Favoriser l'émergence d'autres projets et accompagner l'animation de sa mise en place (minimum 7 séances collectives de 2 h 30, en

fonction des projets + 1 séance de bilan individuel de 2 h 00 avec le supérieur hiérarchique) ;

Étape 6 – Cultiver (optionnel) :

Entretenir et développer la dynamique impulsée au travers des ateliers ponctuels d'intelligence collective soit dans la continuité des projets initiés, soit pour de la régulation des pratiques professionnelles (codéveloppement) ;

Option : minimum 6 séances de 2 h 30.
Précisions :

Cette option peut débuter à l'issue de l'étape « Expérimenter », en parallèle des étapes suivantes.

S'il s'agit de codéveloppement, il s'adresse à un groupe de pairs sans lien hiérarchique.

Il peut s'agir de séances d'intelligence collective, leur permettant de poursuivre la dynamique installée lors de l'étape « Expérimenter ».

Option accompagnement individuel :

Permettre à des membres du groupe de bénéficiaire d'entretien(s) individuel(s). Volume horaire à évaluer en fonction des besoins repérés et à adapter au cours du contrat ;

Des intervenantes expertes et formées sur les méthodes de l'épuisement et du codéveloppement ;

Approche développée par deux intervenantes diplômées en psychologie et neuropsychologie, toutes deux certifiées par des auteures de l'approche de prévention de l'épuisement (méthode APERA, par Arcand et Brissette) et formées en codéveloppement ;

Contactez-nous si vous souhaitez en savoir plus sur cette approche et recevoir le programme complet.

Parcours modélisable et adaptable selon le besoin. Entretien préalable de cocréation, indispensable en amont de la mise en place du parcours.



Conditions générales de vente

Définitions :

- Formation inter-établissements :

Elle réunit des stagiaires issus de différentes structures dans des locaux mis à disposition par France Alzheimer et maladies apparentées.

- Formation intra-établissement :

Elle est réalisée à la demande d'une structure pour ses salariés dans ses locaux.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le Client auprès de France Alzheimer et maladies apparentées. Le fait de passer commande vaut acceptation sans réserve par le Client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

Article 2 - Nature et caractéristiques des actions de formation

Les actions de formation dispensées par France Alzheimer et maladies apparentées entrent dans le champ d'application de la formation professionnelle continue au sens des articles L. 6313 et suivants du Code du travail. Le numéro de déclaration d'activité est le 11.75.18571.75.

Certaines formations peuvent être certifiantes et enregistrées au Répertoire Spécifique tenu par France Compétences, ce qui leur confère une reconnaissance nationale et permet une prise en charge renforcée par les dispositifs de financement publics ou mutualisés.

Article 3 – Conditions d'accès à la formation

Le stagiaire devra valider les prérequis demandés pour participer à la formation. Un test de positionnement pourra être envoyé si nécessaire, à la suite de l'analyse du besoin réalisée par un professionnel de France Alzheimer et maladies apparentées.

Article 4 - Organisation de la formation

Une convention de formation professionnelle continue est envoyée en double exemplaire au Client dès acceptation des conditions précisées dans le devis ou la proposition commerciale émise par France Alzheimer et maladies apparentées. Le client dispose de 7 jours ouvrés pour retourner la convention signée et cachetée.

Sans retour dans ce délai, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de ne pas organiser la formation, que ce soit une formation en inter ou intra-établissement. Après chaque formation, un certificat de réalisation est adressé au Client.

Le Client s'engage à mettre à disposition de France Alzheimer et maladies apparentées le matériel nécessaire au bon déroulement de la session de formation (vidéoprojecteur, ordinateur, lecteur DVD, connexion internet, etc.), conformément au devis accepté.

Tous les frais hors coût de la formation (voyage, hébergement, restauration...) restent à la charge du stagiaire.

Article 5 - Modalités de facturation et de règlement

- Inter-établissements :

L'inscription est conditionnée au règlement préalable intégral de la formation. En l'absence de règlement, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de réattribuer la place.

- Intra-établissement :

Un acompte de 30 % est requis à la commande. Le solde est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

Les factures sont payables sans escompte et à l'ordre de France Alzheimer et maladies apparentées, sous 30 jours fin de mois à compter de leur date d'émission. En cas de non-paiement intégral d'une facture arrivée à échéance, après mise en demeure restée sans effet sous 5 jours ouvrables, France Alzheimer et maladies apparentées pourra suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

Article 6 - Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite un règlement via son OPCO, il doit :

- Déposer une demande de prise en charge auprès de son OPCO avant le début de la formation,
- L'indiquer sur le bon de commande ou bulletin d'inscription,
- S'assurer du paiement effectif par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de prise en charge partielle, le solde est à la charge du Client. Sans confirmation de l'OPCO au premier jour de formation, le Client sera facturé du montant total. En cas de non-paiement par l'OPCO, le Client reste redevable du montant dû.

Article 7 - Refus de commande

France Alzheimer et maladies apparentées pourra refuser toute nouvelle commande de formation d'un Client n'ayant pas réglé une commande précédente, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

Article 8 - Modalité d'annulation et de report

- Inter-établissements :

Toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage entraîne la facturation intégrale.

- Intra-établissement :

Toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation entraîne la conservation de l'acompte de 30 % à titre d'avoir valable 6 mois. Passé ce délai, l'avoir est perdu.

France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de reporter, d'annuler ou de modifier le lieu d'une formation pour cas de force majeure ou circonstances indépendantes de sa volonté.

Article 9 - Pénalités de retard

Tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités équivalentes au taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de l'échéance figurant sur la facture. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Article 10 - Droits d'auteur

Tous les documents remis lors des formations sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans autorisation écrite de France Alzheimer et maladies apparentées est interdite.

Article 11 - Responsabilité de France Alzheimer et maladies apparentées

Les stagiaires reçoivent une attestation indivi-

duelle de participation à la formation. Celle-ci ne constitue ni une reconnaissance, un label ou un agrément par France Alzheimer et maladies apparentées de l'établissement employeur des stagiaires. France Alzheimer et maladies apparentées est tenue à une obligation de moyens et ne peut donc en aucun cas être tenu pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement de prestations.

Elle décline toute responsabilité en cas de dommages ou perte d'effets personnels survenant pendant les formations.

Article 12 - Force majeure

France Alzheimer et maladies apparentées ne pourra être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure (grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc.).

Article 13 - Données personnelles (RGPD)

France Alzheimer et maladies apparentées traite les données à caractère personnel dans le cadre de ses activités de formation, conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Les données collectées sont nécessaires à la gestion administrative et pédagogique des formations. Elles ne sont ni cédées ni utilisées à des fins commerciales.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque personne dispose de droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression de ses données, à exercer par mail à rgpd@francealzheimer.org.

Article 14 - Accessibilité

France Alzheimer et maladies apparentées s'engage à étudier toute demande d'adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap. Le Client est invité à signaler toute situation particulière avant l'inscription.

Article 15 - Durée

La convention prend effet à validation de l'inscription par France Alzheimer et maladies apparentées et prend fin à l'issue de la formation. Toute modification fera l'objet d'un avenant.

Article 16 – Formations certifiantes au Répertoire Spécifique (RS)

Certaines formations proposées par France Alzheimer et maladies apparentées sont enregistrées au Répertoire Spécifique géré par France Compétences. À ce titre, elles permettent l'acquisition d'une certification professionnelle. L'obtention de la certification est conditionnée à la réussite des évaluations prévues dans le référentiel. Le Client et les participants sont informés, en amont de l'action, des modalités d'évaluation, des compétences visées, et des conditions de délivrance de la certification. France Alzheimer et maladies apparentées s'engage à respecter les exigences de qualité, de traçabilité et de suivi propres aux formations certifiantes. En cas d'échec à l'évaluation, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Article 17 - Litiges et loi applicable

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris, même en cas de pluralité de défendeurs. La loi française s'applique exclusivement.

Bulletin de préinscription formation INTER

À retourner à L'Institut

- Soit par courrier à France Alzheimer & maladies apparentées, 11, rue Tronchet - 75008 Paris.
- Soit par mail à: formation@francealzheimer.org

Ce document a vocation à analyser votre besoin de formation. Un test de positionnement sera envoyé si cela est nécessaire.

Besoin du participant

Avez-vous déjà suivi des formations sur le sujet ? Si oui lesquelles ?*

.....

Quelle est votre expérience professionnelle dans ce domaine ? Quelles sont vos attentes ?*

.....

Quels sont vos besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap ?

.....

À quel moment (ex : tous les mardis en fin de matinée) souhaitez-vous être rappelé par un(e) chargé(e) de formation pour préciser le besoin du participant (ou votre besoin si vous êtes le futur stagiaire) ?

.....

Formation demandée

Intitulé de la formation* :

Session du* : __ / __ / ____ au* : __ / __ / ____ Lieu de la formation* :

Prix net de taxe* :

Le stagiaire

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

.....

Tél. bureau :

Tél. port.* :

Email* :

Fonction / Profession* :

L'établissement

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

.....

N° Siret* :

Nom et prénom du gestionnaire du dossier* :

.....

Tél.* :

Email* :

Nom et qualité du signataire de la convention* :

.....

"/...



Financement

Établissement ☐

Adresse de facturation de l'établissement* :
.....

Code postal* : Ville* :

OPCO ☐

Adresse de l'OPCO* :

Code postal* : Ville* :

Stagiaire ☐

Règlement

Vous pouvez payer :

- Par chèque à l'ordre de France Alzheimer

- Par virement bancaire - Crédit Mutuel – Agence Paris 18 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris

IBAN : FR 76 1027 8005 9800 0200 3214 240

BIC : CMCIFR2A

La signature du bulletin de pré-inscription vaut acceptation du programme, des conditions générales de vente (page 74 de ce catalogue ou disponible sur notre site internet) et du règlement intérieur (disponible sur notre site internet). Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données et sont celles strictement nécessaires à une mise en relation. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer vos informations personnelles, réaliser de la prospection commerciale, assurer l'exécution de nos prestations.

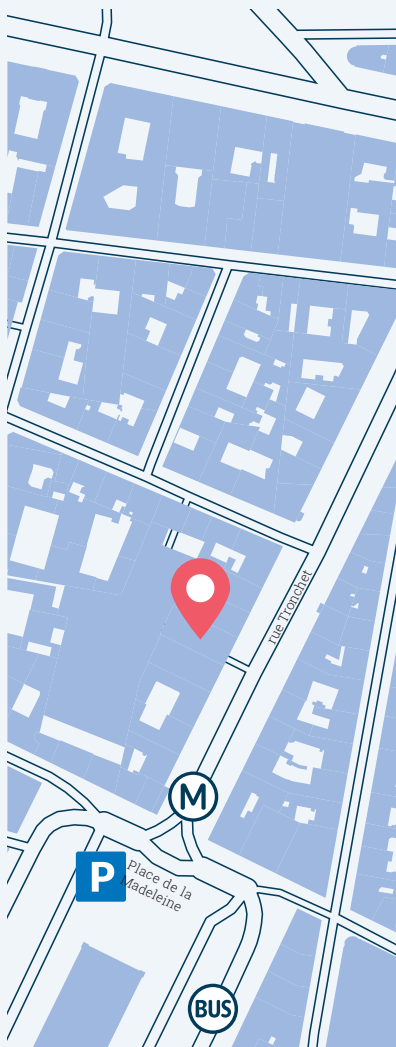
Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant à l'adresse suivante : rgpd@francealzheimer.org

Date* : __ / __ / ____

Signature et cachet de la structure* :

* Champs obligatoires

Se rendre à L'institut France Alzheimer



Adresse

11 rue Tronchet, 75008 Paris

Transports

45 **52** Stations Madeleine et Vignon

8 **12** **14** Station Madeleine

Parking

Parking Indigo Madeleine Tronchet

31 place de la Madeleine 75008 Paris

Entrez dans le hall au fond de la galerie,

L'Institut France Alzheimer se trouve au 2^e étage, couloir de droite.



Catalogue édité par : France Alzheimer et maladies apparentées pour L'Institut France Alzheimer
11 rue Tronchet, 75008 Paris - www.francealzheimer.org

N° d'organisme de formation : 11751857175. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Siret : 337 969 646 00039

Crédits photos : iStock (couverture, p. 6, 8, 9, 15, 18, 23, 24, 30, 34, 54, 64, 66), Leandro Neto (p.3, 53)

Conception graphique : Service communication de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées - Août 2025



Contact

formation@francealzheimer.org

01 42 97 99 80

L'Institut France Alzheimer

11 rue Tronchet 75008 Paris

www.francealzheimer.org

